

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAOON) n° D.N.C.M.P/223/ F/2017 pour la fourniture des équipements mobiliers pour le service des étudiants, le service administratif, les bibliothèques de faculté de médecine et de psychologie à l'Université du Burundi

Date de publication : 31/5/2017

Date d'ouverture : 30/6/2017

1. Objet

Le Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représenté par l'Université du Burundi, « L'Acheteur », invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les opérateurs économiques intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des équipements mobiliers pour le service des étudiants, le service administratif, les bibliothèques de faculté de médecine et de psychologie à l'université du Burundi.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat 2017.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux lots :

Lot n° 1 : LIVRAISON AU SERVICE DES ETUDIANTS ET LE SERVICE ADMINISTRATIF

Lot N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1	Etagères métalliques à une travée	Pce	70

Lot n° 2 : LIVRAISON AUX BIBLIOTHEQUES DES FACUTES DE MEDECINE ET DE PSYCHOLOGIE

Lot N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
2	Chaises semi-métalliques rembourrées	Pce	500

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (A.A.O.N.O) tel que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures sont à livrer sur **trois (3)** mois.

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les

conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la comptabilité de l'Université du Burundi tous les jours ouvrables de 8 h à 15 h et à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction Financière et du Patrimoine
B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11.

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de **50 000 FBU (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS)** au compte n° 1101/001- 04 ouvert à la BRB.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table de matières.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction Financière et du Patrimoine
B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

7. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe, doit être fournie en même temps que l'offre.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse.

Elle est fixée à **1 000 000 Fbu (Un million de Francs Burundais)**.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le...20...6.../2017 à 9heures à l'adresse suivante : Université du Burundi, Direction Financière et du Patrimoine, B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 30/06/2017 à 9 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP dans la salle des réunions du Rectorat le 30/06/2017 à 9 heures 30 minutes.

Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et sera transmise au Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et une copie est transmise à la DNCMP.

- Lors de l'ouverture des offres, la sous-commission désignée à cet effet doit vérifier les documents suivants :
- La présence de l'original de la caution de soumission,
- Le nombre d'exemplaire des offres exigé dans le DPAO ;
- La signature et le cachetage de la soumission par le mandataire agréé de l'entreprise ;
- La preuve de l'achat du DAO portant le numéro du DAO.

Le Président de la Sous commission annoncera ensuite les noms des soumissionnaires, les montants des offres y compris toute variante, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres.

11. Critères de qualification

Les documents exigés en matière de qualification sont détaillés dans les DPAO (Données Particulières de l'Appel d'Offres (voir clause 10 des DPAO).

12. Marge de préférence

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires nationaux.

Fait à Bujumbura, le 26/05/2017

LA PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

Pr. Gaspard BANYANKIMBONA

P.O. Le Président de la CGMA

[Signature]
Basile BIZIMANA
Recteur
B.P. 1550